
Nombre de membres

en exercice: 29

Présents : 15

Votants:20

Séance du vendredi 31 août 2018

L'an deux mille dix-huit et le 31 août, l'assemblée régulièrement convoquée le 24 août 2018, s'est réunie sous la présidence de M. Bernard CASTANIER.

Sont présents: Jacques ARLES, Daniel AURIOL, Benjamin BOISSIERE, Jean CAPEL, Marcel CALMELS, Bernard CASTANIER, Jean-Claude FOURNIER, Jean FROMENT, Alain LADAME, Mathieu HENRY, Michel HERAUD, Guy POUDEROUS, Laurent SALSON, Bernadette SALVAT, Christian TREMOLIERES.

Représentés (5): Marie CAYRE (par J.C Fournier) ; Jean-Luc CRASSOUS (par Bernard CASTANIER) ; Francis MANCINO (par Alain LADAME) ; Danièle MERANDON (par M. Jean CAPEL) ; Marie-Chantal CALMES (par Christian TREMOLIERES).

Absents (9): Denis BEL, Dominique BOYER, Alain BOUDES, GENIEYS Sylvie ; Olivier JUSPIN ; Alain MARC, Jérôme MOURIES ; Claude REYNES ; Joël VAYSSETTES..

Suppléants présents : 0

Secrétaire de séance: Jean-Claude FOURNIER

Après s'être assuré que le quorum était atteint (15 membres présents) pour cette réunion prévue à une heure inhabituelle, M. Le Président déclare la séance ouverte.

Le secrétaire de séance est nommé : M. Jean-Claude FOURNIER

L'ordre du jour est abordé :

1°)- approbation du compte rendu du 28 juin 2018 à l'unanimité

2°) Acquisition de la parcelle ZA 17 de M. PORTES André au Bouscaillous :

Monsieur le Président rappelle qu'en séances du 24 mars 2016 et 28 juin 2018, le conseil a demandé l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes d'utilité publique et parcellaires de lancement d'une procédure d'expropriation pour acquérir la parcelle ZA17 à Mr PORTES André mais les négociations devaient se poursuivre en vue d'une acquisition amiable.

Lors de leur dernière rencontre en date du 25 mai dernier avec les élus, Mr PORTES a donné son accord pour cette vente mais le prix étant bien supérieur à l'estimation du service des domaines, les négociations se sont poursuivies.

L'estimation de France Domaine est de 143 000€ comprenant les indemnités de dépossession (indemnité de emploi, de préjudice agricole (d'éviction du fermier) et majoration pour aléas divers) avec marge de négociation de 10% possible.

Une dernière proposition est faite par le propriétaire d'un montant de 160 000€ + 50% des frais d'éviction du fermier.

Compte tenu de la marge de négociation indiquée par France Domaines, de l'intérêt de cette parcelle pour lancer le projet de zone d'activités, de la durée et du coût d'une procédure d'expropriation, Mr le Président propose d'accepter l'offre ci-dessous.

Par délibération approuvée par 17 voix pour et 3 abstentions (Capel Jean et Bernadette Salvat) le conseil décide :

A) l'acquisition de la parcelle en réserve foncière en prévision de la réalisation de la zone d'activités : ZA 17 au lieu-dit Les Bouscaillous d'une superficie de 15ha 23 ares 50ca, à Monsieur PORTES André né le 1/09/1943 à Millau demeurant à Saint Germain 12100 Millau , au prix de : 164 706 €. Compte tenu des frais d'acte de l'ordre de 3 600€, l'opération s'élèverait à 168306€.

B) de solliciter Maître Anne-Claire KIEFFER-BASCOUL, notaire, 3 Avenue de Caylus 12400 St Affrique pour la réalisation l'acte de vente et de toutes les formalités nécessaires,

C) d'autoriser le président à signer toutes les pièces se rapportant à la présente affaire.

En outre il est convenu de demander au maître d'oeuvre M. JURADO de suspendre la procédure de la D.U.P.

3°) Décision modificative pour le financement de l'achat de la parcelle ZA 17 :

Il est convenu de contracter un emprunt d'un montant de 170 000 € pour le financement de l'acquisition de la parcelle ZA 17.

l'Par délibération approuvée par 17 voix pour et 3 abstentions (Capel Jean et Bernadette Salvat) le conseil décide le Conseil approuve la décision modificative budgétaire prévoyant le montant de cet emprunt en recettes, et le montant de l'achat en dépenses.

Une consultation sera lancée auprès de plusieurs organismes bancaires pour deux options : durée de 15 ou de 20 ans.

4°) Questions diverses :

Monsieur le Président et M. Jacques ARLES souhaitent faire le point sur l'évolution de notre Communauté de Communes depuis sa création à travers les activités réalisées dans les différentes compétences (OM ; Voirie, Développement économique, Tourisme et GEMAPI). A travers les nombreuses actions énumérées, apparaît une progression très positive du développement des réalisations concrètes dans tous ces domaines .

A noter, entre autres, l'intervention et l'avis de M. Benjamin Boissière qui estime que le financement et les actions en matière de développement touristique sont insuffisants. Les réunions prévues les jeudi 20 septembre et vendredi 16 nombre sur ce sujet devraient permettre aux élus de clarifier leurs attentes dans ce domaine.

A noter aussi la demande de M.Michel Héraut qui souhaiterait une évolution de la prise de compétence par la Comcom d'infrastructures touristiques comme la plage du Mas de la Nauq. Une vision globale sur l'existant (plage de St Rome, Petit train, Château de St Beauzély.....) serait nécessaire pour une étude de cette demande.

Pour information M. Jean-Luc Vayssettes informe l'assemblée que le nettoyage des conteneurs à roulettes va être effectué.

Il rappelle aussi aux mairies que les demandes d'autorisations de voirie (D.I.C.T.) concernant les voies communautaires doivent lui être transmises dès réception. Un mail sera envoyé aux mairies pour rappel de cette consigne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 20.

Le secrétaire de séance :

Jean-Claude FOURNIER